

Appel à communication pour les 49^{èmes} Journées Santé-Travail du Cisme Les SSTI et leurs partenaires, enjeux et modalités du travail en réseau

Répondre aux missions et nouvelles orientations de la Santé au travail nécessite des moyens innovants, au rang desquels s'inscrit le travail en réseau avec des partenaires complémentaires.

En effet, pour mener à bien leurs missions redéployées, les SSTI seront amenés à travailler avec le réseau des partenaires institutionnels et à utiliser la richesse des partenariats d'acteurs non institutionnels.

Pour autant, cet environnement est en général mal connu et inégalement utilisé. Or, savoir s'entourer des **compétences de réseaux bien identifiés** participe à l'amélioration de la qualité de la prévention des risques professionnels.

Notre secteur, qui a vu se décliner, dans la loi du 20 juillet 2011, la notion de contrat d'objectifs et de moyens, est particulièrement concerné par ce travail en réseau. Bien au-delà des partenariats réglementaires, des travaux, réalisés en coopération avec les institutionnels ou avec d'autres acteurs, sont souvent nécessaires pour renforcer l'**efficacité de nos conseils de prévention**. Mais, ils sont parfois menés sans être valorisés, ni même identifiés.

Les Journées du Cisme 2012 devraient permettre de corriger ce point, en échangeant de l'information sur les différents acteurs et réseaux, existants et méconnus. Elles illustreront les avantages et écueils de ces synergies pour les entreprises, les SSTI et les autres acteurs, tout en abordant les différents enjeux.

Ces Journées offriront l'occasion aux SSTI d'y associer leurs partenaires (Carsat, Aract, secteur professionnel, réseau des Consultations de pathologies professionnelles, réseau des toxicologues en Santé au travail...) pour valoriser leurs coréalizations.

En conséquence, nous vous proposons comme thème des Journées Santé-Travail du Cisme 2012 :

"Les SSTI et leurs partenaires : enjeux et modalités du travail en réseau".

Ces journées s'articuleront autour de quatre conférences principales :

- Philosophie, sociologie du travail en réseau.
- Modalités du travail en réseau.
- Présentation des partenaires à travers leur contribution aux réseaux.
- Droit et formalisation des partenariats.

En pratique

Proposer une communication

La réussite de la mise en œuvre de partenariats innovants impliquera la participation du plus grand nombre. Aussi, nous vous invitons à adresser de nombreuses communications sur les thèmes ou sous-thèmes suivants :

Philosophie, sociologie du travail en réseau

- Finalité.
- Pluralité des regards.
- Evolution des pratiques et des organisations.
- Marge d'indépendance et libertés professionnelles.
- Efficience, enrichissement, potentialisation.

Modalités du travail en réseau

- Pourquoi travailler en réseau ?
- Quel thème privilégier dans le travail en réseau ?
- Champs d'action à définir, priorisation des actions.
- Avec qui travailler en réseau, quelles compétences rechercher ?
- Objectifs mesurables, évaluables et transposables.

Présentation des partenaires à travers leur contribution aux réseaux

- Logique institutionnelle.
- Logique d'acteurs, logique de métiers.
- Structures différentes (champs d'intervention différents, finalités différentes, couvertures géographiques différentes).
- Synergie entre structures.
- Harmonisation des pratiques.
- Valeur ajoutée du travail en réseau (mise en commun des méthodes et du savoir-faire, diffusion plus large des résultats).

Droit et formalisation des partenariats

- Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens et parties prenantes.
- Autres formalisations de partenariats.
- Contrat-cadre.
- Financement.
- Valorisation et communication.



À noter

49^{èmes} Journées Santé-Travail du Cisme

Les SSTI et leurs partenaires : enjeux et modalités du travail en réseau

Les prochaines Journées Santé-Travail du Cisme auront lieu les 23 et 24 octobre 2012, au Grand Hôtel à Paris.

Le thème de ces Journées, "les SSTI et leurs partenaires", est en continuité avec celui de l'année dernière et sera l'occasion, pour les participants, d'échanger de l'information sur les différents acteurs et réseaux existants et méconnus et d'illustrer les avantages des collaborations pour les entreprises, les SSTI et les autres acteurs, tout en abordant les différents enjeux.

Sur deux jours, à partir de conférences invitées et de communications orales de quinze minutes, suivies de cinq minutes de questions, les participants aux Journées Santé-Travail pourront confronter leurs approches et expériences, afin de repartir avec des éléments concrets pour faire évoluer leurs pratiques.

Nous vous invitons, dès à présent, à nous faire parvenir vos résumés, en sachant que la date limite de réception des communications a été fixée, cette année, au 8 juin 2012 et que les modalités pratiques sont consultables sur le site du Cisme.

A cette fin, vous trouverez ci-dessus l'appel à communication.